L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 18 à 8 h. 41.

A TRAVERS LA VILLE

Des cambrioleurs mis en fuite par un chien

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans les établissements Wibaux et Cie, confections pour hommes, 40, rue Charles Gounod. Pour arriver à leurs fins, les rôdeurs de nuit avaient, tout d'abord, forcé la porte des jardins situés derrière l'usine. Puis ils escaladèrent le mur d'un bâtiment afin d'atteindre la toiture. En cet endroit, ils brisèrent un carreau à une lucarne et, par cette ouverture, ils se laissèrent glisser à l'intérieur des locaux en se servant d'une grosse corde.

Ils visitèrent les différentes salles pour arriver au magasin où ils s'emparèrent de six colis renfermant chacun cinq complets. Tandis qu'ils s'apprêtaient à quitter les lieux en empruntant le même chemin, les escarpes furent découverts par le chien du veilleur de nuit qui donna l'alarme en aboyant rageusement.

Sans attendre plus longtemps et abandonnant les paquets, les malfaiteurs quittèrent furtivement les lieux sans qu'il soit possible de les rejoindre.

Plainte a été déposée au premier arrondissement et les inspecteurs de la brigade judiciaire ont été chargés de poursuivre les investigations.

Cinq millions de quintaux de céréales perdues

Un facteur d'augmentation du rendement des récoltes trop négligé jusqu'à présent : la Désinfection des Semences

En France, pays essentiellement agricole où le sol est riche et fécond, le problème de la désinfection des semences n'avait jusqu'récemment que superficiellement l'attention des intéressés.

Si l'on essayait de lutter contre la carie du blé, on ne cherchait guère à combattre la moisissure du seigle (helminthosporiose) ni le charbon de l'avoine, cependant si préjudiciable aux récoltes.

On ne s'inquiétait que peu ou pas du pied noir de la betterave, dont les ravages sont pourtant considérables.

Le chancre du lin était également négligé, de même que les maladies des graines potagères.

Mais voici un chiffre éloquent : d'après un article paru dans la revue *Agriculture* : le fait de ne pas désinfecter les semences, prive annuellement la récolte française de *cinq millions de quintaux de céréales*.

L'importance du problème dans les circonstances actuelles n'a pas laissé indifférent le Ministère de l'Agriculture qui a apporté une dérogation à la loi de 1916 en autorisant l'emploi du Céresan. Mieux encore il a préconisé l'utilisation de ce produit qui désinfecte toutes les semences en stimulant par surcroît leur pouvoir germinatif.

Les agriculteurs qui, jusqu'à ces temps derniers, n'avaient pas à leur disposition des produits permettant de détruire en totalité les germes nuisibles, savent qu'ils peuvent maintenant obtenir grâce au Céresan le rendement maximum de leurs ensemencements. De nombreuses coopératives agricoles ont déjà engagé leurs adhérents dans cette voie, pour le plus grand profit des exploitations individuelles et de la collectivité.

10819

LES DEBITEURS DE THEMIS

Julienne Delemeule, 27 ans, débitante de boissons, 241, rue de l'Alma, s'était rendue coupable de manœuvres criminelles. Dans sa séance du 20 juin 1942, le Tribunal correctionnel de Lille la condamna à une peine d'emprisonnement de un an. C'est afin de purger cette condamnation que les gendarmes viennent de l'appréhender pour la conduire au Parquet de Lille. Cette personne peu recommandable a été écrouée à la maison cellulaire de Loos.

SAUVEZ L'ENFANCE ! SAUVEZ L'ENFANCE !
QUINZAINE NATIONALE
antituberculeuse
DU 15 AU 31 JANVIER 1943
SOUSCRIVEZ DES BONS DE SOLIDARITÉ

ABUS DE CONFIANCE

Plainte pour abus de confiance a été déposée au 2e arrondissement, par M. Alexandre Raby, 55 ans, sans profession, 36, boulevard de Cambrai. Celui-ci déclare qu'un individu lui soutira une somme de 5.000 francs dans un café de la rue Brûle-Maison, à Lille. Cet escroc s'est volatilisé ainsi que les précieux papiers bleus. Enquête en cours.

UNE BONNE GIBELOTE

Trois superbes lapins écoulaient des jours heureux dans un clapier construit dans un garage situé derrière l'habitation de M. Paul Sandevoir, agent immobilier, 146, rue de Lille. Des malfaiteurs vinrent troubler la quiétude des rongeurs qu'ils emportèrent lors de la visite qu'ils leur rendirent au cours de la nuit de mercredi à jeudi. La police recherche ces renards à deux pattes.

IL AVAIT EU SOIF

Après avoir trop sacrifié au culte de Bacchus, c'est d'un pas mal assuré que Jean-Baptiste Vangoethem, 50 ans, rattachur, 88, rue de Tourcoing, arpentait la rue de la Gare. Des policiers jugèrent prudent de l'héberger au violon afin de lui permettre de recouvrer ses sens. Après quoi la liberté lui fut rendue avec une contravention comme souvenir.

LA LÉGION D'HONNEUR A UN GRAND MUTILÉ DE GUERRE

Nous apprenons que la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur vient d'être accordée à notre concitoyen M. César Deltête, 58 ans, ouvrier apprêteur, domicilié 87, rue Turgot. Faisant partie de la classe 1904, ce dernier fut mobilisé le 2 août 1914 et incorporé au 243e R. I. Plus tard, il était affecté au 327e R. I. avec lequel il fit une grande partie de la campagne. Blessé une première fois, en septembre 1914, dans la région de Reims, il était plus grièvement touché, au cours de la nuit du 3 au 4 novembre 1917, alors qu'il se trouvait en Belgique, dans la forêt d'Houthulst. Transporté à l'Hôpital de Zuydcoote, il dut subir l'amputation de la cuisse droite. Le nouveau légionnaire était déjà titulaire de la Médaille Militaire ainsi que de la Croix de guerre avec trois citations élogieuses.

AUJOURD'HUI A COMMENCÉ L'ÉCHANGE DÉCHETS TEXTILES CONTRE POINTS SPÉCIAUX

21.106

Avis aux commerçants

Le Service des Poids et Mesures nous communique :

« Lors de la distribution du rhum de décembre, il a été constaté que le mesurage du rhum était fait dans de très mauvaises conditions.

« L'administration des poids et mesures rappelle aux commerçants que les mesures légales doivent être seules utilisées. Celles-ci doivent être remplies jusqu'au ras du col. Il s'ensuit que le fait de remplir « à moitié » un double décilitre pour mesurer un décilitre est rigoureusement prohibé.

« L'usage des flacons, des éprouvettes graduées ou non, des verres de toutes sortes est et reste interdit.

» Est également interdit la détermination d'un volume au poids. »

RENAISSANCE
Demain samedi, à 16 h. 30
Si vous aimez RIRE, venez voir
FERNANDEL dans
BARNABÉ
2.547

Les heures d'ouverture des bureaux du ravitaillement

La population est informée qu'à partir du lundi 18 janvier, les services de la salle Watremez, seront ouverts au public à compter de 8 h. 30 le matin au lieu de 8 heures.

AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Le conseil d'administration de l'Union des mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons fait connaître à toutes les victimes de la guerre 1914-1918 ou 1939-1940 qu'elles peuvent s'adresser à la permanence qui fonctionne tous les jours, de 14 à 19 heures, pour tous les renseignements pouvant les intéresser et qui leur sont indispensables pour la défense de leurs droits. Ils peuvent également se faire inscrire comme membre à l'association au siège, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix.

Sociétés et Comités

MUTUELLE FAMILIALE DES ANCIENS DES 151me, 351me R. I. — Dimanche 17, à 10 h. 30, réunion mensuelle. Paiement cotisations. Les familles des prisonniers sont priées de se faire inscrire en vue de l'attribution d'un secours.

MARCHANDS DE CHARBON DETAILLANTS. — Samedi 16, de 17 à 19 h., permanence au siège.

LES AMIS DU FOYER DES MUTILES (Section de Cartes). — Assemblée mensuelle dimanche 17 à 16 h. 45 au siège. Une tombola sera tirée entre les membres présents. La commission fait appel aux anciens pour revenir reprendre leur place au groupement : ils seront les bienvenus. Tournoi habituel.

JARDINS POPULAIRES. — Groupes : Pennel et Filpo, Mazagran, Hutin Central, Vieux Hutin, Perche, Deldalle, Boulevard d'Armentières, Danemerck, Tannerie A et B, une distribution de plants de pommes de terre pour toutes les personnes qui n'ont pu être servies dernièrement aura lieu dimanche 17, de 10 h. à 12 h., chez Delobelle, 135, boulevard de Metz. Se munir de la carte de la société, de sacs et d'argent.

SOCIETES SPORTIVES

UNE BELLE REUNION DIMANCHE A ROUBAIX : NŒUX-LES-MINES CONTRE ROUBAIX

Pour la première fois, le réputé Boxing-Club de Labourse (Nœux-les-Mines), professeur Raoul Fontaine, viendra dimanche prochain à Roubaix rencontrer les excellents pugilistes de l'Académie des Sports de Roubaix (professeur Boulard Dubus). Les huit combats épinglés au programme doivent faire assister les fidèles habitués des réunions de l'A.S.R. à des matches émouvants.

Voici l'ordre des combats qui commenceront à 15 h. précises : Fontaine, 62 kgs (N.-I.-M.), contre Segard, 62 kgs (A.S.R.). — Buisine, 58 kgs (N.-I.-M.) contre A. Henneuse, 58 kgs (A.S.R.). — Leeur, 54 kgs (N.-I.-M.), contre Sieuw, 53 kgs (A.S.R.). — Guillement, 62 kgs (N.-I.-M.), contre Vermender, 61 kgs (A.S.R.). — Fauverguez, 64 kgs (N.-I.-M.), contre Crévecœur, 65 kgs (Salle Pottier). — Ducarton, 59 kgs (N.-I.-M.), contre Hennebicq, 59 kgs (A.S.R.). — Tison 59 kgs (N.-I.-M.), contre Vancauwenberghe, 59 kgs (A.S.R.). — Furdina, 50 kgs (U.-I.-M.), contre Denia, 50 kgs (A.S.R.).

Arbitres et juges désignés par la F.F.B. Service médical assuré par le Docteur Félix Richir. — Prix des places : Rings 10 frs ; Populaires 6 frs. — Location sans frais à l'A.S.R. Café des Sports, 41, rue du Chemin de Fer.

BOXE. — Académie des Sports. — Ce vendredi, de 17 à 20 h., leçons aux élèves, entraînement spécial et pesée pour ceux qui boxent dimanche à Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances : Alain Ringotte, boulevard d'Armentières, 19 ; Bernard Carrette, rue Lalande, 36 ; Gilbert Charles, rue d'Antoing, 33 ; Danièle Holles, Grande-Rue, 167 ; Annie Vanoudewater, rue d'Italie, 5 8 ; Christian Lemaire, rue de Lorraine, 80.

Publications : Etienne Lafond, industrial, de Louviers (Eure) rue de la Gare, 3 et Jeanne Masurel, s. p., boulevard de Paris, 139 ; Michel Toulemonde, employé, rue Philibert Delorma, 9 et Odette Dassonville, s. p., rue de l'Alouette, 40 ; Emila Leignel, contremaître, rue de Baval, 45 et Urbanie Innegrave, s. p., rue de Saint-Omer, 6 ; Eugène Leplat, photographe, rue de l'Espérance, 38 et Agnès Dassonville, s. p., rue de l'Alouette, 40 ; Paul Decottignie, clerc de notaire, rue Saint-Louis, 58 et Yvonne Destailleur, chemisière, rue Mirabeau, 35.

Décès : Jules Deroose, 30 ans, rue de Barbieux, 35 ; Marie Defruytier, épouse Douterlungne, 76 ans, rue de Barbieux, 35.

WASQUEHAL UN OUVRIER EST HAPPÉ PAR UN ARBRE DE TRANSMISSION ET GRAVEMENT BLESSÉ

Au cours de l'avant-dernière nuit, l'ouvrier Antoine Tomczyck, demeurant à Flers-Breucq, 3, cité des 26 Maisons, occupé à l'usine des produits chimiques, a été grièvement blessé au cours de son travail, dans les circonstances suivantes : En graissant une transmission de four, ses vêtements furent happés par l'arbre de transmission et l'ouvrier fut violemment projeté contre la muraille du bâtiment. Aux cris poussés par la victime, son camarade de travail, M. Oscar Leclercq, s'empressa de le dégager et le transporta à l'infirmerie de l'usine où Me le docteur Platel, de Flers, vint prodiguer les soins au blessé qui portait des fractures des 8e, 9e et 10e côtes droites, des contusions à l'épaule droite, au genou et au pied droits, ainsi que des brûlures au thorax et à quelques doigts des deux mains. Le blessé devra observer un repos d'au moins deux mois, sauf complications.

Un charretier circulait pendant l'alerte. — Au cours de l'alerte de mercredi, M. Pierre Van Roegen, 62 ans, charretier, demeurant rue Fourcroy, cour Lauwers, à Roubaix, circulait avec une voiture hippomobile sur l'avenue de Flandre, à Wasquehal. En conséquence, les agents de la police locale qui assuraient le service d'ordre, lui dressèrent procès-verbal.

Distribution des cartes de lait aux enfants du Capreau. — Au Capreau, la distribution des cartes de lait, pour enfants, aura lieu samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h., à la salle du patronage, rue de Tourcoing. La carte individuelle de rationnement des intéressés devra être obligatoirement présentée ainsi que l'ancienne carte de lait, arrivée à expiration.

Au Ravitaillement. — Les personnes ayant fait une demande de caoutchouc, le 5 janvier, sont priées de se présenter au Bureau du rationnement, salle des fêtes, rue Jean Macé, pour renseignements à fournir.

Bons d'alcool à brûler. — Les bons d'alcool à brûler, attribués aux familles de quatre personnes et plus, ne possédant pas de gaz, seront distribués sur présentation de la carte de charbon, pour le Centre, salle des fêtes, rue Jean Macé, mardi 19, de 14 h. 30 à 17 heures.

Il sera également attribué un bon aux familles ayant un enfant de moins de deux ans, sans distinction de numéro, sur présentation de la carte de charbon et du livret de famille.

Amicale des Vieux Travailleurs. — Permanence au siège, 8 rue des Villas, tous les jours de 18 h. 30 à 19 h. et le dimanche de 10 h. 30 à midi.

Symphonie de Wasquehal. — Dimanche 17, à 8 h. 15, Salle d'honneur de la Mairie, continuation des cours de solfège pour jeunes filles.

A la Famille du Prisonnier. — Pour le Capreau et la Planche au Riez, permanence samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, Salle des soupes populaires, rue Rosa Bonheure.

Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 17, de 10 h. à midi, permanence pour les mutilés du travail de Croix, Wasquehal et Flers, au siège.

Fanfare des Accordéonistes Wasquehalleins. — Dimanche 17, à 10 h., répétition générale au siège, café Lips, 6 rue Philippe-le-Bon.

Harmonie la Jeune France. — Dimanche 17, de 10 h. 30 à midi, cours de solfège et d'instruments au siège.

Avis aux jardiniers. — Les adhérents de la Société d'horticulture et des Jardins populaires de France sont avisés que les permanences Café Dupré, place Fénelon, pour le Centre, et Café Saint-Eloi, 40 rue Lamartine, pour le Capreau, fonctionneront dimanche 17, pour la perception des cotisations fixées à 6 frs donnant droit à l'achat au compte J.O.F. d'une série de graines assorties contre paiement de la somme de 24 frs et remise du ticket 6 de la carte de jardinage.

Etat civil. — Publications : Marcel Goveris, manœuvre spécialisé, 4, rue Hoche, à Wasquehal, et Marcelle Désaspe, confectionneuse, 22, rue de la Laiterie, à Croix.

Décès : Florence Bailleul, épouse Terryn, 79 ans, r. de Tourcoing, 166.

CROIX

Le marché noir du savon

M. Perney, commissaire de police, était informé tout récemment que André Grosjean, teinturier, 22 ans, et Irma Thiene, 30 ans, demeurant tous deux 7, rue du Téléphone, à Croix, devaient se livrer au commerce clandestin du savon.

Une perquisition fut décidée en leur domicile et permit de découvrir une trentaine de kilos de savon mou. Les deux intéressés furent interrogés sur la provenance de cette marchandise.

André Grosjean, qui est teinturier chez M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, à Roubaix, inventa tout d'abord une histoire de marché noir. Mais M. Perney avait d'autres renseignements et il procéda à un interrogatoire serré de l'ouvrier.

C'est seulement au bout de deux jours de questions et après avoir été interrogé toute une nuit, que André Grosjean finit par avouer, vers minuit, qu'il fabriquait lui-même ce savon, avec l'aide d'Irma Thienne. Pour ce faire, il volait journellement, chez son patron, un kilo de poudre de savon qu'il incorporait avec d'autres matières pour en obtenir un savon qu'il revendait à 30 frs le kilo.

Interrogée à son tour, Irma Thiene, ouvrière métallurgiste, confirma les aveux de son ami.

André Grosjean a été mis en état d'arrestation pour vol et trafic clandestin, ainsi qu'Irma Thiene, pour complicité. Ils ont été déférés au parquet.

AVIS AUX PERSONNES EXERÇANT UNE PROFESSION SE RATTACHANT A LA CULTURE

La carte d'alimentation cat. « C » doit être délivrée aux personnes se livrant personnellement et professionnellement aux travaux de culture (ouvriers agricoles, maraîchers et jardiniers).

Les intéressés qui, par erreur, auraient pu obtenir une carte d'alimentation de la catégorie « A » sont informés qu'ils doivent échanger celle-ci contre une carte de la catégorie « C ».

Cet échange de carte devra être effectuée avant la prochaine distribution de feuillets pour février.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Pour les sociétaires n'ayant pu se présenter dimanche dernier, permanence supplémentaire, dimanche 17, de 10 h. 30 à 11 h., café du Progrès. Paiement des allocations, secours, primes d'honneur, indemnités au décès et gratification de la fête annuelle. Les sociétaires malades ou empêchés peuvent se faire représenter. Dans ce dernier cas la carte matricule sera exigée.

Bon de charbon ou carte de lait. — Dorénavant les personnes sollicitant un bon de charbon ou une carte de lait, devront retirer à la mairie, à l'appariteur, les formules destinées à la signature des médecins.

Ces certificats dûment établis par les médecins traitants seront remis ensuite à la mairie, au même endroit.

Les colis aux prisonniers. — Pas de distribution de colis le lundi 18 janvier.

Etat civil. — Décès : Emile Ruyleboeck, 71 ans, 22, rue d'Oran.

WATTRELOS

VOL DE CHARBON

Depuis un certain temps, des vols de charbon étaient commis au dépôt de locomotives de la S.N.C.F. et l'on ne pouvait surprendre les voleurs.

En surveillance rue Serpentine, où se trouve le dépôt, l'inspecteur de police Soufflet surprit 8 gamins de 10 à 14 ans occupés à enlever des briquettes de charbon.

120 kilos avaient déjà été soutirés quand l'inspecteur vint mettre fin à ce vol.

Ces gamins, tous des Belges, furent amenés au Commissariat où ils furent interrogés par M. Veevaert, commissaire de police.

Les parents des enfants seront rendus responsables des vols commis par leurs enfants et un procès-verbal fut transmis au parquet pour la suite à donner.

Le chef du dépôt, qui a déposé plainte a évalué à plus de dix tonnes le charbon ainsi disparu au dépôt depuis un certain temps et une surveillance spéciale sera faite afin de prévenir tout larcin qui pourrait encore se commettre.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie le dimanche 17, à 10 h. 30.

Vingt questions sont inscrites à l'ordre du jour.

La purge légale. — Le Tribunal correctionnel prononça une peine de quinze jours de prison à l'encontre de Gervais Catteau, 36 ans, journalier, 332, rue Faidherbe. Ce dernier a été arrêté par la gendarmerie et déféré au Parquet de Lille qui l'a fait écrouer.

Quand le savon est rare et cher. — Sachant que le savon se trouve difficilement dans le commerce, Raymonde Werbrouck, 21 ans, femme de ménage, 9, hameau de Wanhoutte, avait décidé de profiter de cette circonstance pour gagner commodément de l'argent. Elle trouva un fournisseur qui lui livrait cet ingredient au prix de 35 fr. le kilo et la trafiquante le cédait, à son tour, pour 42 fr. Malheureusement pour elle, elle fut rencontrée, au lieu dit le « Pont du Riez », alors qu'elle transportait sur sa bicyclette, 11 kg. 500 de cette marchandise contingentée. Le tout a été saisi et la délinquante a fait l'objet de plusieurs procès-verbaux.

Un brutal. — Steux Jean-Bte, âgé de 60 ans, tisserand, demeurant au hameau du Plouya, 20, a fait l'objet d'un procès-verbal transmis au parquet pour coups portés sur sa fille âgée de 17 ans.

Jardins populaires de Roubaix (Groupes Commandant Becaut A, B, C et Labbe). — Samedi 16 janvier, 2e distribution de plants de pommes de terre, chez Vigin, 263, rue Faidherbe.

Amicale des Employés de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Dimanche 17, de 10 à 12 h., permanence mensuelle pour tous les membres de l'amicale des employés de l'industrie textile, au siège social, 126, rue de la Gare, à Roubaix et au siège de Tourcoing, 1, avenue Gustave Dron, café des Sports.

A l'ordre du jour : paiement des allocations maladie diverses ; intervention chirurgicales ; hospitalisation prime de natalité ; inscription des nouveaux membres et paiement des cotisations 1943.

Le paiement des prestations des assurances sociales (caisse 31) sera fait aux ayents-droits sur la présentation de l'ordre de paiement.

Les membres retraités sont spécialement convoqués à cette réunion. Au cours de cette réunion aux sièges de Roubaix et de Tourcoing, il sera procédé à la remise du colis au prisonnier à la famille de nos membres actifs sur la présentation d'une pièce officielle et ainsi que sur le vu de la carte de membre de l'amicale des employés.

Le secrétaire-trésorier sera à la disposition des membres pour tous renseignements utiles aux affaires courantes de l'Amicale.

Se munir de sacs et de monnaie.

Nous prions instamment les jardiniers de ces groupes qui n'auraient pas réglé la cotisation de vouloir bien le faire de toute urgence au secrétariat, 12, rue Jeanne d'Arc, à Roubaix, 1er étage.

Mutuelle de solidarité des A.C. — Dimanche 17, 64, rue du Docteur Victor Leplat, permanence de 10 à 12 h., paiement du franc au décès, tous renseignements en ce qui concerne les anciens combattants, pensions, retraite, mutuelle, etc...

Société des Archers de l'ancienne broche de fer. — Les sociétaires sont convoqués pour dimanche 17, à 17 h. Tirage de aprix. Inscription pour le souper de St-Sébastien qui aura lieu le 24 janvier.

Au profit de nos prisonniers, du Dispensaire et le Vestiaire des pauvres. — Le grand tournoi de piquet se poursuivra samedi 16 et dimanche 17, dans le quartier du Laboureur.

Tournoi de piquet chez Robert Verrue, 290, rue Carnot : 4.500 fr. de prix.

Jeu de dés au point inconnu (2.500 francs de prix) chez Debusscher (prisonnier) rue Carnot ; L. Dusoulier, 139, rue Carnot ; R. Bonte, rue Carnot, 188 ; Ch. Laebens, Palais des Sports, rue Sainte-Thérèse ; Parent, Brasserie des Familles, rue Carnot, 232 ; R. Nisse (prisonnier), Poissonnerie, rue Carnot, 277, et chez J. Herbaut, débit de tabac, rue Carnot, 285.

Chaque billet du jeu de dés donne également droit de participation à la grande tombola dont les superbes lots sont exposés aux vitrines des Magasins Reyns et Wycart, Grand Place, et où l'on peut retirer les billets.

Aux Amis du jardin et de la Basse-Cour Familiale. — Samedi 16 de 15 à 17 h., au siège, Café Deltour, Grand Place, une permanence sera établie pour la remise aux sociétaires des nouvelles cartes pour 1943.

Les inscriptions de nouveaux sociétaires seront également reçues.

Fraternelle des Combattants. — Dimanche 17, de 9 h. 30 à 12 h., permanence au siège, 15, Grand Place, pour tout ce qui intéresse les A.C. 1914-18 et la Mutuelle retraite.

Caisse d'Epargne. — Succursale ouverte à la Mairie dimanche, de 9 à 10 h. 30.

Caisse « Le Travail ». — Dimanche, de 9 à 11 h., au siège.

Pour nos prisonniers. — Sapin Vert. — Le Groupe d'Amis rappelle que les 16, 17 et 18 janvier, c'est chez Jean Vercruysse, 4, rue du Tilleul, que se déroulera le tournoi de cartes (piquet, manille, belotte).

Comme précédemment, et dans tous les cafés du quartier, continuation du grand jeu de dés au point inconnu doté de superbes et nombreux lots et vente des billets de tombola dont les lots sont exposés chez Léon Loglest, rue du Mont à Leux.

Au Restaurant municipal. — Les nouvelles inscriptions seront reçues ce samedi, de 8 à 16 h., au Restaurant, 38, rue St-Joseph.

Bureaux de la Mairie. — Il est rappelé à la population que tous les bureaux de la Mairie et de l'annexe sont fermés au public tous les samedis après-midi.

LEERS

A L'Union Belge. — Les membres de la « Mutuelle Décès », ainsi que les membres de l'Union Belge, sont invités à se présenter au siège, café Lorthioir, 24, rue Jean-Jaurès, le dimanche 17, de 10 h. à 11 h. 30, pour retirer leur carte de sociétaire de l'année 1943, ceci afin de rester en règle avec les statuts.

Les membres nécessiteux, inscrits au Secours National Belge toucheront par la même occasion, le don du mois de janvier.

Caisse d'Epargne. — La succursale de la Caisse d'Epargne sera ouverte à la Mairie, le dimanche 17, de 9 h. à 10 h. 30.

Mutuelle Retraite des A.C. — Dimanche, une permanence se tiendra au siège, Café Dubus-Prévost, rue de Roubaix, de 15 h. à 16 h., pour la perception des cotisations de l'année 1943 et pour le paiement des retraites.

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence, au Foyer Populaire, dimanche, de 11 h. à midi.

Fraternelle des A. C. — Dimanche 17, de 15 à 16 h., une permanence se tiendra au siège, café Dubus-Prévôt, rue de Roubaix, pour la perception des cotisations 1942-1943.

HEM

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de janvier aura lieu au bureau des postes les 18 et 19 janvier, dans l'ordre ci-après :

Lundi 18, de 8 à 9 h., de 1 à 100 ; de 9 à 10, 101 à 200 ; de 10 à 11, 201 à 300 ; de 14 à 5, 301 à 400 ; de 15 à 16, 401 à 550.

Mardi 19, de 8 à 9, 551 à 650 ; de 9 à 10, 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement, munis de leur certificat de paiement qu'ils peuvent retirer en Mairie dès à présent. Se munir de monnaie.

Société des Jardins Populaires. — Une seconde et dernière distribution de plants de pommes de terre (demi-chaudes) aura lieu le dimanche 17 janvier de 9 h. à 11 h. à l'usine Gabert, 69, rue de Lille, pour tous les sociétaires qui ont fait une demande de carte de jardinage à la Mairie et qui y ont déclaré une superficie consacrée à la culture des pommes de terre.

Se munir d'un sac et de la carte rouge de la Société. La quantité sera de 20 kilos.

Les jardiniers qui ne se présenteraient pas lors de cette permanence ne pourront plus être servis ensuite.

MOUVAUX

Mort de M. Édouard LEPLAT, Conseiller municipal

Nous apprenons la mort de M. Edouard Leplat, conseiller municipal, décédé mercredi soir à l'âge de 55 ans, en son domicile, rue de Roubaix, 182, après une longue et pénible maladie.

Elu conseiller municipal lors des élections complémentaires du 25 janvier 1934, il fut réélu à chaque scrutin.

Lors des événements de mai 1940, son attitude énergique et son courage s'imposèrent à tous et délégué par ses collègues du Conseil municipal aux services des Travaux et de la Voirie, il remplit toujours ses missions avec un zèle et un dévouement exemplaires.

Depuis de longues années, il était délégué pour Mouvaux, de la Société des Prévoyants du Commerce et de l'Industrie et là aussi, il apporta toute son âme à cette œuvre de bienfaisance.

Le défunt, très estimé à Mouvaux, était issu d'une ancienne famille mouvalloise et un de ses frères, M. l'abbé Jules Leplat, lieutenant au 127e R. I. a été tué au cours de la Grande Guerre.

Les funérailles de M. Edouard Leplat, auront lieu le samedi 18 janvier à 9 h. 30 en l'église Saint-Germain.

Acte de probité. — Le jeune Charles Verriele, âgé de 8 ans, demeurant, 14, rue des Champs à Mouvaux, a trouvé une somme d'environ 500 fr. qu'il s'est empressé de remettre au Commissariat de police.

LINSELLES

Chiffre d'affaires et licences. — La taxe sur le chiffre d'affaires mensuel et trimestriel ainsi que les licences seront perçus lundi 18, dans la matinée salle de la Mairie.

Caisse d'Epargne. — Séance, dimanche 17, de 10 à 11 h. 30, salle de la Mairie.

Football. — Dim. 17, à 15 h., terrain de la Vignette, la St-Michel recevra l'équipe de l'U.S. Quesnoy.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

POUR NOS PRISONNIERS

Samedi 16, dimanche 17, chez M. Henri Scalbert, Café des Sports, 100, rue de Tourcoing, concours de piquet et de manille et jeu de dés au point inconnu (très nombreux lots).

Au même estaminet, sera organisé, dimanche 17, à 11 h. 45, une vente aux enchères, comportant des lots importants et variés et dont le produit sera intégralement versé au Comité d'assistance aux prisonniers neuvillois.

LE COLIS DE JANVIER DU COMITÉ LOCAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS

La confection et l'envoi de ce colis auront lieu dimanche 17, de 6 h. 30 à 10 h. 30, salle du patronage, suivant le mode habituel.

Pour un poids total de 4 kgs 300, ce colis contiendra : 1 kg de sucre, une livre de chocolat, 3 pains d'épices, 3 paq. de biscuits 2 boîtes de sardines, 1 fromage, 2 paq. de pâtes, 2 paq. de café, 100 gr. de savon, 1 savon à barbe, 1 paq. Potage Maggi et 3 paq. de cigarettes.

Afin de continuer l'œuvre entreprise pour les enfants des prisonniers et leur procurer quelques vêtements et sous-vêtements, il est fait appel aux personnes intéressées pour qu'elles veuillent bien remettre des points de textiles au Comité qui les accueillera avec reconnaissance durant les séances de distribution des colis mensuels.

RONCQ

Secours National. — Samedi, permanence ouverte, au 8, rue du Docteur-Palissot, de 10 h. à 12 h.

Permanences des Prisonniers Libérés. — Dimanche 17, permanences ouvertes, de 11 h. à midi :

A Roncq, salle du Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille ;

Au Blanc-Four, Café Ladous-Vérin, Place du Hameau.

Les prisonniers libérés et les familles de prisonniers peuvent s'y adresser pour tous renseignements.

Paiement du chiffre d'affaires. — Cette taxe sera perçue au débit de tabacs Suin, place de Roncq-Centre, de 9 h. à 11 h. mardi 19 janvier, pour les lettres A à L et le lendemain mercredi pour les autres.

FUNERAILLES

LILLE. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de

Madame Veuve Oscar ARCO

Née Alice FIRMIN

décédée à LILLE, le 15 Janvier 1943, dans sa 70e année ; lesquels auront lieu le **Lundi 18 dudit mois, à 9 h. 30**, en l'Eglise Saint-Etienne. — Inhumation au Cimetière de l'Est.

L'assemblée à la maison mortuaire, Restaurent « Florimond », 11, Place Rihour, à LILLE, à 9 heures 15.

De la part de :

M. et Mme Jean BASSET, ses enfants ; Jeanine, André et Roger Bessel, ses petits-enfants ; M. et Mme Aimebie MORTELETTE et leurs enfants ; M. et Mme Louis FIRMIN et leurs enfants ; M. et Mme Oscar FIRMIN et leurs enfants ; ses frère et sœur ; et toute la famille.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

G.L.S. Blanpain, 21, rue de l'Arc.

31.747

TOUS LES BIENFAITS DES FRUITS
PAMPREL
Boisson de table
SAINE NATURELLE ÉCONOMIQUE
PRODUIT R. DEPARDAY

Tribunal correctionnel DE LILLE

LE BIEN D'AUTRUI

Georges Meurice, marchand forain, 139, rue Franklin, à Roubaix, s'est fait remettre au moyen de manœuvres frauduleuses, une somme de 25.000 francs. Il s'agissait d'une vente de bas de femme. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement.

Dans la même affaire, six mois avec sursis à Henri Janssens, foulonnier à Roubaix, rue de Condé, cour Catteau.

Enfin, pour recel d'une somme de 4.000 francs, 3 mois et 1 jour à Alphonse Meurice, apprêteur, 139, rue Franklin, à Roubaix.

COMMERCE IRREGULIER

François Lorie, 50 ans, marchand forain, à Roubaix, 23, rue Edgard Quinet, a créé un commerce de bonbons sans autorisation : 1.000 fr. d'amende.

SOYEZ EN REGLE

2.000 francs d'amende à Victor Soete, 29 ans, épicier à Wasquehal, 215, rue Coli, pour création d'un commerce de légumes sans autorisation.

LA FRAUDE

1 mois d'emprisonnement et 1.200 francs d'amende à Théodore Bénésich, 26 ans, terrassier, à Roubaix, pour avoir importé en contrebande 6 kilos de tabac étranger.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.26) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DES PILLARDS OPERAIENT EN GARE

La police a été appelée en gare pour disperser un groupe d'une cinquantaine de personnes qui tentaient de piller un wagon de cuir. Les pillards se sauvèrent en direction de Wattrelos, mais quelques-uns furent arrêtés. Ce sont : Léonie Vandendriesche, 16, rue des Piats, à Wattrelos, et Marie Derache, 52 ans, demeurant rue du Châlet, à Mouscron.

VOLEURS PRECOCES

A la suite d'une plainte pour vol d'argent, d'une montre et de ravitaillement, commis rue de l'Epinette, impasse Testelin, trois gamins ont été arrêtés et mis à la disposition du 4e arrondissement.

ENCORE UNE !...

On a volé la bicyclette que M. Albert Soët, 22 ans, garçon-boucher, 110, rue du Clinquet, avait laissée à la porte d'un débit de tabac du Centre.

RESPECTEZ LE REGLEMENT

Au cours de l'alerte, la police a dû intervenir à de multiples reprises et 24 contraventions pour circulation après l'appel de la sirène ont été octroyées à des piétons.

FAITES votre SITUATION
STABLE et d'AVENIR
DEVENEZ
ÉLECTROTECHNICIEN
CHEF DE TRAVAUX, etc.
COURS PAR L'ÉTAT
INSTITUT NATIONAL
d'ÉLECTRICITÉ ET DE RADIO
ÉCOLE MODERNE
Enseignement Professionnel
PAR CORRESPONDANCE
3 Rue Lefitte - PARIS
Demandez GRATUITEMENT le GUIDE N° 3
Dictionnaire de T.S.F. : 15 fr.
Manuel de Déc T.S.F : 25 fr. Port 9 fr
11319

Pour les prisonniers nécessiteux

La Famille du Soldat Tourquennois a reçu : 1° de Mme G. Lebrun-Braye la somme de 6.655 frs ; 2° 235 frs 70, retirés d'un tronc déposé au café de l'Hôtel de Ville ; 3° 500 francs, don anonyme remis par M. Desneulin ; 4° 1.500 frs, produit d'une collecte faite par les membres de la Section Sportive de l'Amicale de l'Institut Colbert, au cours de matches de football organisés par leurs soins, au profit des prisonniers tourquennois ; 5° 6.250 frs, somme provenant de la répartition du produ